Conciergerie de la Haute Vallée

Article 1 – Application
Les conditions générales de vente sont applicables à toutes les commandes de prestations de services passées à Conciergerie de la Haute Vallée, 3 promenade du Château Fort 11260 CAMPAGNE SUR AUDE
Enregistrée au RC de Carcassonne -Siret n° 902938109 00011 et représentée par Sabine PHILIPPE

Article 2 – Prestations
Conciergerie de la Haute Vallée propose des prestations ponctuelles ou régulières de gestion de biens, nettoyage, entretien, suivi de travaux, gardiennage.

Article 3 – Engagement
Conciergerie de la Haute Vallée engage son savoir-faire et son professionnalisme à la bonne réalisation des missions qui lui sont confiées, ainsi qu'à respecter les délais convenus avec le client lors de la prise de commande.

Article 4 – Lieux
Les prestations sont réalisées chez les clients sur les lieux déterminés dans le contrat initial.

Article 5 – Devis et commande
Toute première demande de prestation adressée à Conciergerie de la Haute Vallée donne lieu à l'établissement d'un devis personnalisé, gratuit et sans engagement. Tout devis daté, signé et portant la mention « Bon pour accord » sera considéré comme une commande ferme et définitive. Certaine commande pourront être accompagnée d'un acompte de 30% du montant total des prestations.

Article 6 – Tarifs
Les tarifs des prestations sont ceux en vigueur au moment de la prise de commande par le client. Les tarifs sont libellés en euros et ne sont pas soumis à la TVA, conformément à l'article 293B du CGI. Les tarifs sont révisables au 1er janvier de chaque année, toutefois la société Conciergerie de la Haute Vallée s'accorde le droit de modifier ses tarifs à tout moment sans avis préalable.

Article 7 – Majorations et frais supplémentaires
Toute prestation réalisée en urgence à la demande du client sera majorée comme suit :
· Le soir après 18 h 00 ou en urgence dans la journée: + 20 %
Sur site : majorée de frais de déplacement selon le barème en vigueur
Des frais supplémentaires peuvent s'ajouter au devis accepté par le client :
· Fournitures spécifiques à la réalisation des prestations

Toute annulation de commande devra être soumise à Conciergerie de la Haute Vallée par écrit et aucune annulation de commande ne pourra être · Frais de livraison des prestations

Article 8 – Droit de rétractation et d'annulation
Le client dispose d'un délai de rétractation de 7 jours ouvrés suivant la date de signature du devis et uniquement s'il est prévu un début d'exécution de la prestation postérieur à un délai de 7 jours. Toutefois, toute annulation de commande devra être soumise à Conciergerie de la Haute Vallée par écrit et aucune annulation de commande ne pourra être acceptée lorsque la prestation est débutée. L'acompte ne pourra être remboursé au client si l'annulation a lieu après le début de chaque prestation.

Article 9 – Modalités de paiement
Le règlement des prestations devra être régularisé au plus tard à la date indiquée sur la facture. Le règlement peut être effectué par chèque bancaire ou postal, par virement ou en espèces.
Conciergerie de la Haute Vallée – 3 promenade du Château Fort 11260 CAMPAGNE SUR AUDE

CONDITIONS GÉNÉRALES

PRESTATIONS DE GESTION

Article 10 – Délais de livraison
10.1 – Début des travaux
La réalisation des prestations débute dès la date fixée après signature du devis et des présentes CGV, et dès lors que l'acompte de 30% a été versé si demandé.
10.2 – Délais
Les délais sont donnés à titre indicatif, Conciergerie de la Haute Vallée s'engage à les respecter, mais leur dépassement ne peut en aucun cas donner lieu à l'annulation de la commande ou à bénéficier de dommages et intérêts au profit du contractant. Tout dépassement de délais dû à des modifications demandées par le client en dehors de la prestation prévue sur le devis entraînera une facturation supplémentaire à la charge du client

Article 11 – Retard de paiement
Conformément à la loi n° 921442 du 31.12.1992, tout défaut de paiement à la date de règlement figurant sur les factures des prestations fournies par Conciergerie de la Haute Vallée, des pénalités de retard seront appliquées au taux de 2,13% par mois, applicables dès le premier jour de retard. Conformément à la loi 2012-387 du 22 mars 2012, le décret n° 2012-1115 du 2 octobre 2012, articles L.441-6 et D.441-4 du Code de commerce, tout retard de paiement entraîne l'exigibilité d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros, dès le premier jour de retard.

Article 12 – Transmission des données
Le client s'engage à fournir à Conciergerie de la Haute Vallée tous les éléments nécessaires à la réalisation de la mission. Toute omission de la part du client pourra entraîner une révision de la date de livraison des prestations, voire une annulation de la commande.
Le client peut, à sa convenance, transmettre ses données :
· Par courriel : conciergeriedelahautevallee@gmail.com

· Par téléphone : 07.45.02.56.45
· Par voie postale à l'adresse : Conciergerie de la Haute Vallée – 3 promenade du Château Fort 11260 CAMPAGNE SUR AUDE

Article 13 – Sites Internet – Supports de communication
Le client garantit à Conciergerie de la Haute Vallée qu'il possède la totalité des droits sur tous les éléments fournis (textes, images, photos, etc.) pour les publications.
Le client sera le seul responsable de tout acte de contrefaçon, de plagiat ou de violation de droits de propriété intellectuelle et s'engage à décharger Conciergerie de la Haute Vallée de toute responsabilité concernant les informations qu'il aura fournies (textes, images, photos, toutes données multimédias, etc.)
13.1 – Images
Le client doit fournir à Conciergerie de la Haute Vallée des visuels de qualité suffisante pour leur utilisation dans les productions (soit 300 dpi) et veiller à ce que les images fournies respectent le droit à l'image.
13.2 – Propriété intellectuelle – Droits d'auteur – Droits d'utilisation
Conciergerie de la Haute Vallée est seule propriétaire des droits d'auteur des réalisations. L'exploitation de ses créations fera l'objet d'un contrat de cession de droits d'auteur signé par les deux parties. Toute vente de fichiers source, à la demande du client, entraînera une révision du contrat de cession et fera l'objet d'une proposition tarifaire.
13.3 – Diffusion des créations
Conciergerie de la Haute Vallée se réserve le droit de diffuser les créations réalisées à des fins de présentation, et sur tout type de support. En cas de refus, le client devra faire part de ses dispositions à Conciergerie de la Haute Vallée par écrit.
CONDITIONS GÉNÉRALES
CONCIERGERIE DE LA HAUTE VALLEE- 3 promenade du Château Fort 11260 CAMPAGNE SUR AUDE

Article 14 – Respect de la vie privée
Conciergerie de la Haute Vallée s'engage à respecter la confidentialité tant des données transmises par le client, que des travaux réalisés.
Toutefois, la responsabilité de Conciergerie de la Haute Vallée ne peut être engagée en raison d'une interception ou d'un détournement des informations lors du transfert des données, notamment par internet.

Article 15 – Loi informatique et liberté
Conformément à l'article 40 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, le client disposera d'un droit de rectification, de modification et de suppression des données qu'il aura communiquées à Conciergerie de la Haute Vallée.

Article 16 – Cas de force majeure
La responsabilité de la société Conciergerie de la Haute Vallée ne pourra être mise en œuvre si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations découle d'un cas de force majeure. Celle-ci s'entend de tout événement extérieur, et irrésistible (art 1148 du Code civil) soit catastrophes naturelles, mouvements sociaux, guerre ou malveillance.

Article 17 – Juridiction
Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution d'un contrat conclu avec la société Conciergerie de la Haute Vallée sera de la compétence du Tribunal de Commerce de Carcasonne